



2023, UNE ANNÉE DE TRANSITION

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

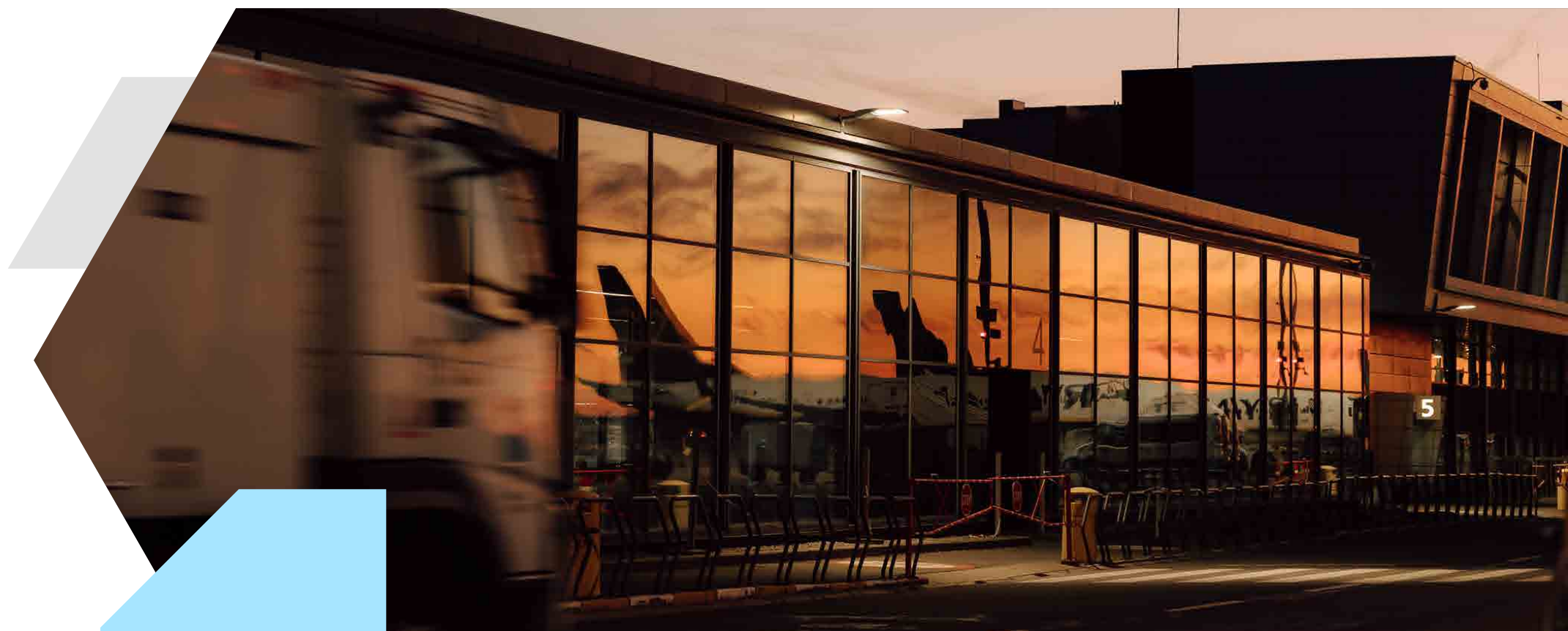




TABLE DES MATIÈRES

00. LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CEO	3
01. L'ACTIONNARIAT	6
02. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
03. L'ÉQUIPE DE DIRECTION	8
04. 2023 EN QUELQUES CHIFFRES	9
05. 2023, UNE ANNÉE DE TRANSITION	10
06. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT	12
6.1 La stratégie environnementale de l'aéroport	12
6.2 Les actions humaines et sociales	18
6.2.1 Les projets humanitaires	18
6.2.2 La lutte contre le gaspillage alimentaire	18
6.3 Les communautés durables	19
6.4 Les certifications	20
6.4.1 ISO 14001:2015	21
6.4.2 ACA	21
07. LE RENOUVELLEMENT DU PERMIS UNIQUE DE B.S.C.A.	22
08. L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU SEIN DE B.S.C.A.	23
09. UN AÉROPORT ACCESSIBLE SUR TOUTES LES PLATEFORMES	24
9.1 Au plus proche du voyageur	24
9.2 L'aéroport sur les réseaux sociaux	25
9.3 La protection des données	25
10. VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS RENFORCÉE	26
10.1 Quoi de neuf dans les parkings?	26
10.1.1 L'extension du parking P4	26
10.1.2 Les nouveaux points de charge électrique	27
10.2 Quoi de neuf dans le terminal ?	28
10.2.1 La rénovation de la Plaza	28
10.2.2 La nouvelle terrasse au Starbucks	28
10.2.3 De nouvelles enseignes	28
10.2.4 Les nouvelles bornes Ryanair	28
10.2.5 Appel aux artistes	29
10.2.6 Action, ça tourne	29
10.2.7 Pour une expérience passagers inoubliable	30



0

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CEO

L'ANNÉE 2023 EST UNE ANNÉE PROMETTEUSE MARQUÉE PAR LA NÉCESSITÉ DE REPENSER DE MANIÈRE POSITIVE ET PROACTIVE LA STRATÉGIE FINANCIÈRE, SOCIALE ET SURTOUT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENTREPRISE SUR LE LONG TERME.

Tout d'abord, elle a confirmé l'enthousiasme général pour le transport aérien.

Durant la pandémie, de nombreuses questions se sont posées quant à l'avenir du transport aérien et à une éventuelle régression de celui-ci. Cependant, les chiffres montrent une réalité bien différente, illustrant clairement la volonté de chacun de privilégier le transport aérien.

Cela se reflète au niveau de B.S.C.A. avec plus de 9,3 millions de passagers transportés en 2023, soit un million de plus qu'en 2022. Ce chiffre est d'autant plus remarquable dans un pays comptant 12 millions d'habitants.

De plus, les récentes études européennes montrent que 55% des Européens envisagent les déplacements intra-européens en avion plutôt qu'en voiture (28%), en train (10%) et le reste par car ou bateau.

Cela représente une augmentation de 5% par rapport à 2023 (*European Travel Commission, Monitoring Sentiment for Intra-European Travel, Travel horizon May 2024 – October 2024*).

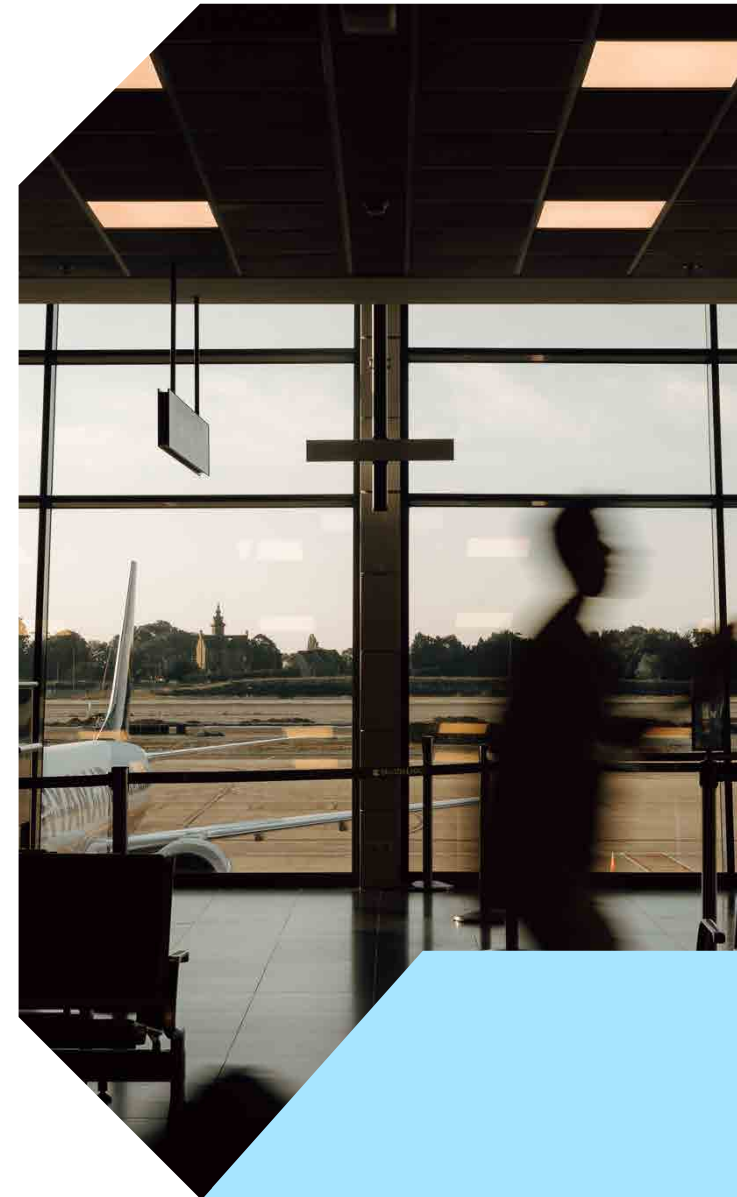
Il en résulte que l'aéroport de Charleroi offre des perspectives de croissance très prometteuses pour les prochaines années.

Avec ces perspectives de croissance établies, il est essentiel de veiller à ce que cette croissance se fasse de manière raisonnée tout en préservant le cadre environnemental.

C'est le travail auquel le Conseil d'administration, épaulé par son Comité permanent et la Direction, s'est attelé afin de définir un plan stratégique dont les priorités sont tournées vers la réduction des nuisances sonores et de l'impact des émissions de gaz à effet de serre.

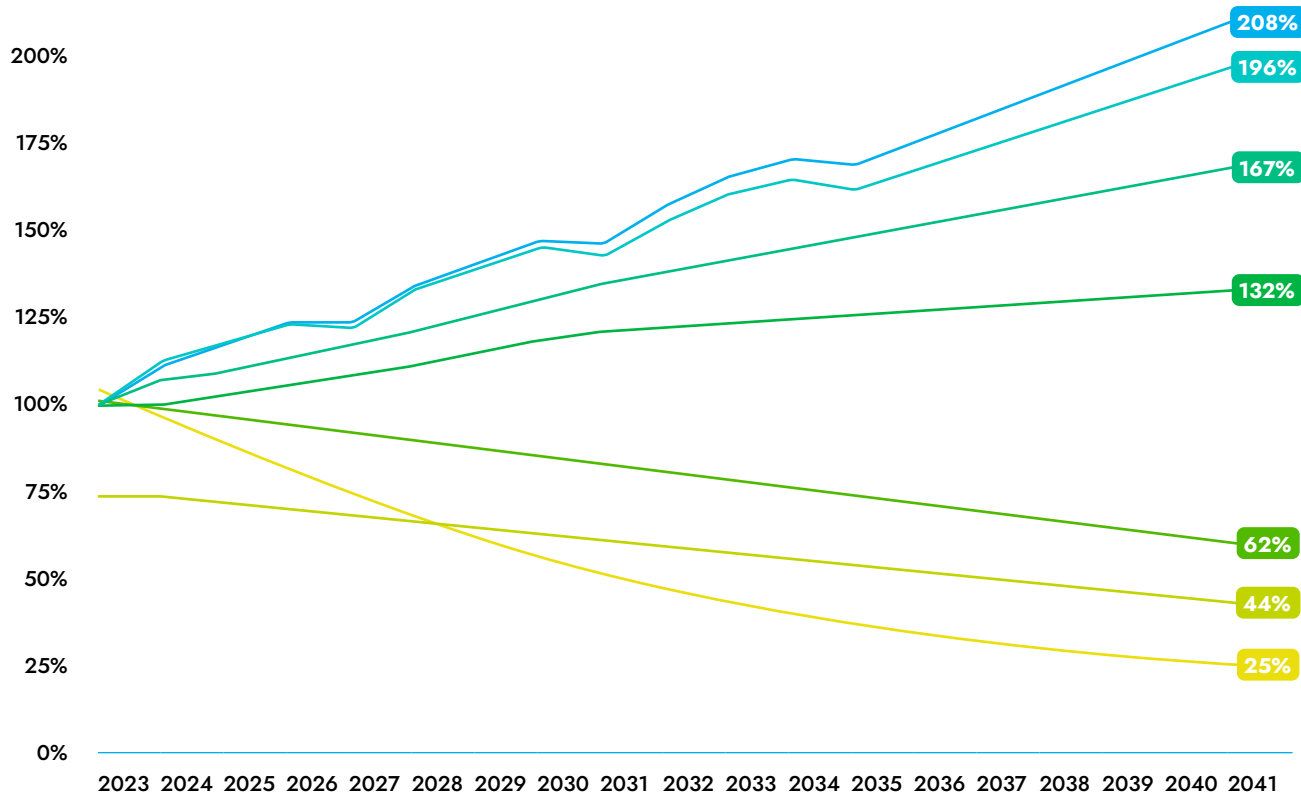


Plus de 9,3 millions de passagers transportés en 2023, soit un million de plus qu'en 2022.



0 LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CEO

CE PLAN STRATÉGIQUE PEUT ÊTRE RÉSUMÉ AU TRAVERS DU GRAPHE SUIVANT :



L'engagement de B.S.C.A. est d'assurer une croissance raisonnée dans les prochaines années, tout en réduisant significativement le bruit et les émissions de gaz à effet de serre. Cet engagement est pleinement réalisable.

En ce qui concerne le bruit, la révision des procédures d'approche et la modernisation des flottes d'avion nous permettront d'y parvenir.

Cette tendance peut être constatée de manière objective par chacun en temps réel via le site de la SOWAER (Société Wallonne des Aéroports - www.sowaer.be) qui permet de visualiser les trajectoires des avions et le bruit généré par ces derniers au niveau de chaque sonomètre.

De même, pour les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation progressive du biocarburant et les performances accrues des nouvelles générations de moteurs d'avion sont des atouts précieux.



Valeur ajoutée : +X2 de valeur ajoutée pour la Wallonie, la Flandre et Bruxelles



Emploi : Création de + de 18.545 emplois directs, indirects ou induits à l'horizon 2041



Passager : Perspective d'une croissance raisonnée du nombre de passagers (CAGR > 2,7%)



Mouvement : Perspective d'une croissance limitée du nombre de mouvements (CAGR > 1,7%)



CO₂ : Décroissance conséquente des émissions de CO₂ (-38%) via l'utilisation importante de carburant de synthèse (SAF) et le renouvellement de flotte



Voiture : Diminution de la part de la voiture (-29%) : tout passager incrémental utilisera un autre mode de transport par rapport à aujourd'hui



Bruit : Chute drastique (-75%) du bruit perçu au sol au regard du renouvellement de flotte

0 LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CEO

Une politique wallonne volontariste en matière de biocarburant — à l'instar de celle développée par l'État fédéral pour l'aéroport de Zaventem — pourrait accélérer cette transition et dépasser les ambitions européennes.

Au demeurant, n'oublions pas que B.S.C.A. est un aéroport avant-gardiste en matière de respect des riverains. Il est parmi les rares aéroports européens à limiter ses heures d'ouverture de 06h30 à 23h00, tout en permettant aux avions basés de revenir après 23h00 pour des raisons légitimes, comme stipulé strictement dans l'arrêté ministériel du 23 juin 1994. B.S.C.A. dispose également d'un plan d'exposition au bruit jumelé à un plan de rachat et d'insonorisation des habitations les plus exposées, promeut des compagnies avec des flottes d'avions récentes (moins de 6 ans), et est encadré par un système de quotas de points pour limiter les retours tardifs des avions ainsi qu'un mécanisme de sanction en cas de dépassement des normes sonores grâce à un large réseau de sonomètres.

La stratégie de B.S.C.A. est donc d'assurer la croissance indispensable à toute activité économique si et seulement si l'impact environnemental de l'aéroport diminue de manière significative.

Par ailleurs, dans la lignée de la croissance et de l'adoption d'un plan stratégique engagé et responsable, l'année 2023 a constitué une première étape dans l'élaboration de l'Etude d'Incidences Environnementales liée au renouvellement de notre permis d'environnement qui vient à expiration en juillet 2025. Une importante réunion d'information avec les riverains des neuf communes avoisinantes s'est tenue en décembre 2023 et il sera tenu compte de leurs réflexions et observations non seulement dans l'étude d'incidences (il s'agit là ni plus ni moins que d'une obligation dans le chef de l'auteur de l'étude, à savoir Aries Consultants) mais également dans le développement de l'aéroport.

Enfin, sur le plan financier et social, les résultats nets enregistrés en 2022 et 2023 (25 M€) ne suffisent pas encore à couvrir les pertes subies pendant la pandémie (31 M€). Cependant, les résul-

tats attendus pour 2024 devraient combler cet écart et permettre d'envisager une rétribution méritée pour les efforts fournis par nos actionnaires avec l'octroi de dividendes en 2025.

Sur le plan social, il convient de souligner (i) une croissance de près de 10 % du nombre d'équivalents temps plein, soit plus de 640 temps plein, malgré une importante augmentation de la masse salariale de près de 20% qui doit être sérieusement contrôlée et (ii) le versement de plus de 4 M€ à l'ensemble des travailleurs (direction exclue) pour le travail réalisé en 2022 et 2023 sous forme d'avantages non-récurrents liés aux résultats (CCT 90).

Pour le surplus, le renouvellement de notre permis d'environnement nous conduira également à réaliser des investissements importants pour améliorer la zone de contrôle, la zone de récupération des bagages et les cellules de détention, tout en maintenant une trajectoire budgétaire stricte.

Nous devons démontrer que la confiance que la Région wallonne nous accorde depuis des années, en prenant en charge une part importante des coûts des activités régaliennes, est pleinement justifiée. Nous visons à démontrer que nous sommes un outil économiquement rentable, opérationnellement efficient, utile à tous (comme en témoigne la croissance du nombre de passagers) et à la pointe en matière de développement durable (environnement, gouvernance, etc.).

Nous profitons de ce rapport pour adresser nos plus vifs remerciements à l'ensemble des collaborateurs, celles et ceux qui font le succès de notre entreprise grâce à leur dévouement, leur professionnalisme et leurs compétences, ainsi qu'à nos actionnaires et nos administrateurs.

Nous restons tous deux au service de l'ensemble des parties prenantes de notre merveilleuse entreprise.

Gilles Samyn, Président du Conseil d'administration
Philippe Verdonck, CEO





1

L'ACTIONNARIAT

SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL INTERVENUE LE 23 FÉVRIER 2022, L'ACTIONNARIAT DE BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT S.A. SE DÉCOMPOSE COMME SUIV :
:

CLASSE A

7.774

ACTIONS DÉTENUES

35,87%

DE PARTICIPATION

SOWAER



2.966

ACTIONS DÉTENUES

13,68%

DE PARTICIPATION

SAMBRINVEST S.A.



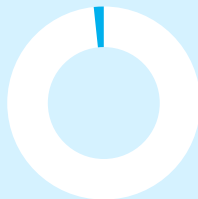
359

ACTIONS DÉTENUES

1,66%

DE PARTICIPATION

IGRETEC



CLASSE B

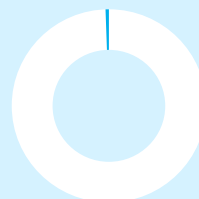
103

ACTIONS DÉTENUES

0,48%

DE PARTICIPATION

SABCA S.A.



CLASSE C

10.473

ACTIONS DÉTENUES

48,32%

DE PARTICIPATION

BELGIAN AIRPORT S.A.



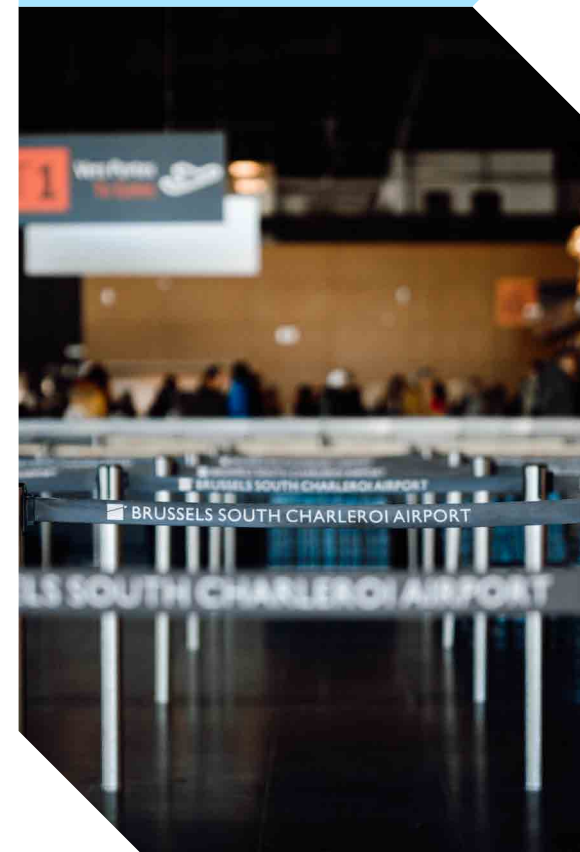
ACTIONS NOMINATIVES

21.675

ACTIONS DÉTENUES

100%

DE PARTICIPATION



2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT S.A. SE COMPOSE COMME SUIT :

PRÉSIDENT



Gilles SAMYN

VICE-PRÉSIDENTS



Marc DENEVE



Bernard GUSTIN

ADMINISTRATEURS (-TRICES)



Margherita MARCHI



Claude MELEN



Monica SCARPA



Nastasja WARTEL



Alain BELOT



Stéphane BURTON



Vincent DEBRUYNE



Grégoire DUPUIS



Thierry HUBERT



Massimo MEROLA



Matteo TESTA

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT



Eric WATTELAR



3 L'ÉQUIPE DE DIRECTION

LA DIRECTION DE BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT S.A. EST COMPOSÉE DES DIRECTEURS SUIVANTS :



**Philippe
VERDONCK**
Chief Executive Officer



**Hervé
FRANSENS**
Secretary General



**Julien
PAUWELS**
Chief Operations Officer



**Camillo
BOZZOLO**
Chief Commercial Officer
SAVE-B.S.C.A.



**Vanessa
TURSI**
Chief Financial Officer



**Patricia
VANGEEL**
RH Director



**Thomas
FERCOT**
IT Director



4 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

B.S.C.A. MET UN POINT D'ORGUE À ATTEINDRE SES OBJECTIFS POUR L'AVENIR ET POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT.



CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a augmenté de **92.335.410€ à 115.934.074€**, soit une augmentation de **26%**.



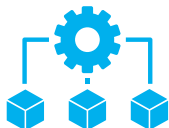
RÉSULTAT NET

Le résultat net est passé d'un bénéfice de **10.863.040€** à un bénéfice de **15.228.341€**.



EBITDA

L'EBITDA a pour sa part augmenté de **17.579.521€ à 22.737.267€**.



INVESTISSEMENTS

Au cours de l'exercice 2023, B.S.C.A. a investi **7.597.410€** principalement en matériel et en infrastructure afin de garantir sa croissance et son développement futur.

9.396.251

PASSAGERS

50%	35%	15%
Voyages affinitaires / Vacances	Voyages familiaux (Visiting Friends and Relatives)	Voyages d'affaires

89%

DE TAUX DE REMPLISSAGE

Plus de 200

DESTINATIONS (140 DESTINATIONS DIRECTES + 78 INDIRECTES)

Près de 60

PAYS DESSERVIS

793

COLLABORATEURS DIRECTS

7 compagnies aériennes¹

 **RYANAIR**


wizzair.com

PEGASUS

 **AIR CORSICA**

VOLOTEA 

 **AIR BELGIUM**

a opéré jusqu'octobre 2023

 **TUI fly**

a opéré jusque novembre 2023

¹ Ryanair Group dont Buzz, Laudamotion et Air Malta, Wizzair Group dont Wizzair Malta, Pegasus Airlines, Air Corsica, Volotea, Air Belgium & TUI fly.
En octobre 2023, la compagnie aérienne Air Belgium a cessé ses vols passagers.
En novembre 2023, la compagnie aérienne TUI fly a cessé ses activités au départ de Charleroi après 15 ans de présence à B.S.C.A.

5 2023, UNE ANNÉE DE TRANSITION

L'ANNÉE 2022 S'EST CLÔTURÉE AVEC UN RÉSULTAT NET SUPÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS ET UN NOMBRE DE PASSAGERS TOTAL AYANT TRANSITÉ PAR NOS INSTALLATIONS SUPÉRIEUR À 8,2 MILLIONS. CETTE DYNAMIQUE POSITIVE S'EST CONFIRMÉE ÉGALEMENT EN 2023.

Ainsi, au cours des douze mois écoulés, l'aéroport a accueilli 9.396.251 passagers, soit une progression de 14% par rapport à 2022 et 2019 (8,2 millions de passagers totaux). Son résultat net s'élève à 15,2 M€.

Il s'agit d'un nouveau record dans l'histoire du trafic de passagers enregistré à l'aéroport.

Ces résultats exceptionnels s'expliquent non seulement par la hausse du nombre de mouvements commerciaux (+7% par rapport à 2022), par l'augmentation conséquente du taux de remplissage des avions commerciaux (+6% par rapport à 2022) mais aussi par l'augmentation de la capacité des avions.

On notera que la croissance de B.S.C.A. est exceptionnelle sur le marché européen. En effet, en 2023, le trafic de passagers pour les aéroports européens a presque doublé (+98%) par rapport à 2021, mais est toujours à -21% du volume de passagers de 2019 alors que B.S.C.A. est à +14% de son niveau de 2019.

Ryanair Group, Wizzair Group et Pegasus Airlines sont les compagnies aériennes qui sont les compagnies aériennes présentant le meilleur taux de progression à Charleroi mais également sur la totalité du marché européen. Ces dernières offrent non seulement des tarifs avantageux mais elles permettent surtout aux passagers d'arriver au plus proche de leur destination finale grâce à la plus grande desserte de destinations européennes au départ de la Belgique.

Par ailleurs, la compagnie aérienne Wizzair Group a célébré en novembre 2023 son 30 millionième passager parti de l'aéroport de Charleroi à destination de l'aéroport Chopin (Varsovie), marquant une étape mémorable depuis ses 19 ans d'opérations.



Après avoir relié Charleroi et la ville de Lyon à la fin de l'année 2022, la compagnie aérienne Volotea a ouvert à la fin du mois de mai 2023 une liaison à destination de Nice à concurrence de 2 vols par semaine, et ce pour toute la saison estivale. Cette nouvelle est d'autant plus excellente que l'arrivée de Volotea ouvre la voie à la diversification avec une compagnie qui affiche une phase de croissance exceptionnelle.

Les pays les plus prisés par nos passagers en 2023 étaient les suivants :

1. **Italie**
2. **Espagne**
3. **France**
4. **Roumanie**
5. **Maroc**



2023, UNE ANNÉE DE TRANSITION

AU COURS DE L'ANNÉE 2023, **11** NOUVELLES DESTINATIONS ONT ÉTÉ AJOUTÉES AUX VOLS DIRECTS PROPOSÉS AU DÉPART DE BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT, RENFORÇANT LA POSITION DE CHARLEROI COMME LEADER BELGE POUR LES DESTINATIONS EUROPÉENNES.



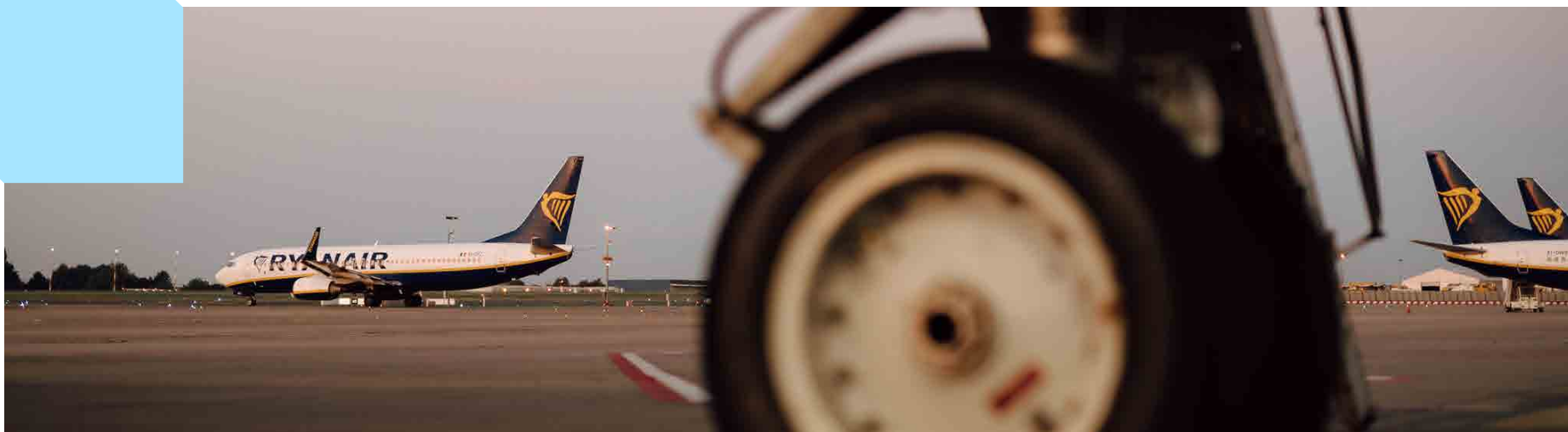
- 01.** NANTES (FRANCE)
- 02.** AMMAN (JORDANIE)
- 03.** CLUJ (ROUMANIE)
- 04.** IASI (ROUMANIE)
- 05.** MILAN-MALPENSA (ITALIE)
- 06.** TIRANA (ALBANIE)
- 07.** VARSOVIE (POLOGNE)



- 08.** NICE (FRANCE)



- 09.** KUTAISI (GÉORGIE)
- 10.** KATOWICE (POLOGNE)
- 11.** CATANE (ITALIE)



6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.1 LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE L'AÉROPORT

Au travers de sa politique environnementale, B.S.C.A. s'est engagé à moyen terme à :

- Diminuer ses émissions de CO₂ totales entre 2019 et 2030 de minimum 35% ;
- Diminuer de minimum 90% ses émissions directes entre 2019 et 2030 ;
- Compenser les émissions directes restantes (10%) via des projets durables impliquant les communautés locales.

Et à plus long terme :

- Réduire les émissions totales de CO₂ (avion et passager inclus) à 0 gramme net d'ici 2050 ;
- Promouvoir et soutenir l'évolution globale du secteur aérien vers la neutralité en CO₂.

Concrètement, B.S.C.A. poursuit ses actions en vue de limiter son empreinte environnementale en mettant l'accent sur les sujets suivants :

I. AIR

Actuellement, 30% des véhicules de service (tracteurs à bagages, escaliers, push backs etc.) sont électriques, une étape cruciale pour réduire les émissions et la dépendance aux carburants fossiles. L'aéroport s'est engagé à maintenir cette tendance en s'assurant que chaque nouveau véhicule sera à minima électrique.

Au Business Executive Aviation Terminal, les clients sont désormais accueillis par des véhicules respectant les nouveaux standards.

En septembre 2023, B.S.C.A. a inauguré des nouvelles bornes de charge pour voitures électriques (cfr point 7.2).

Enfin, les analyses de qualité de l'air réalisées par l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public) sur l'année 2023 arrivent à deux conclusions principales :

- Pour l'intégralité des polluants mesurés, les valeurs détectées sont en-dessous des valeurs-cibles dictées par les Directives Européennes 2004/107/CE et 2008/50/CE ;
- L'ensemble des valeurs mesurées en 2023 sont inférieures aux concentrations mesurées sur l'année 2022, signe d'une amélioration du cadre de vie global.

II. EAU

En 2023, la consommation d'eau potable selon le nombre de passagers qui transitent par l'aéroport continue sa décroissance. En effet, B.S.C.A. était passé d'une consommation de 13,59 litres par passager en 2019 à 8,59 litres par passager en 2022. En 2023, cette consommation est passée à 7,80 litres par passager.

Afin de réduire encore cette consommation d'eau potable, des projets de récupération des eaux de pluie ont été initiés en 2023. Ceux-ci verront le jour fin 2024 – début 2025.

6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

III. BRUIT

En 2023, environ 30% des mouvements d'avions commerciaux effectués ont été réalisés par des avions de dernière génération (Boeing 737-Max8 et Airbus A320-21 Neo).

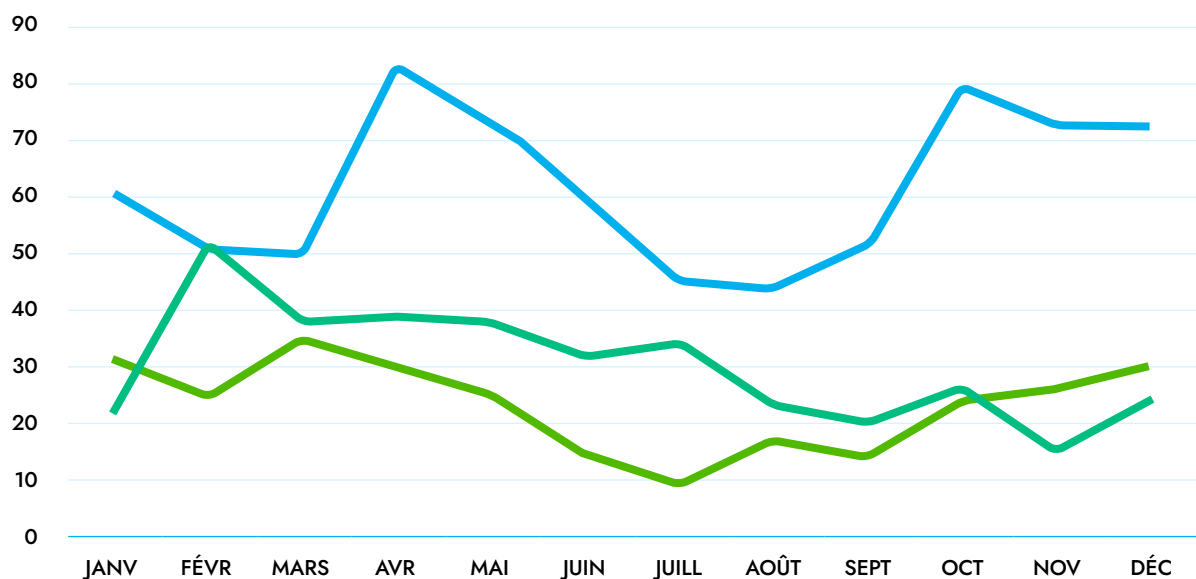
L'effet réel de ceux-ci sur la réduction du bruit vers les communautés riveraines a été évalué courant de l'année 2023 et sur base des mesures réalisées par l'ensemble des sonomètres fixes placés autour de l'aéroport : une réduction de 45 à 50% du bruit est constatée grâce à ces avions de dernière génération.

Par ailleurs, B.S.C.A. négocie activement avec ses partenaires pour les inciter à placer ces avions de manière préférentielle lors de la « first wave » (entre 06h30 et 07h30). Ceci dans le but de minimiser l'impact aux heures les plus sensibles au regard des riverains de l'aéroport. Grâce à cela, une réduction du nombre de dépassements de valeurs seuils de bruit (en dB instantané) définies par le Gouvernement wallon est constatée.

Il est également observé que :

- Plus aucun vol ne dépasse ces valeurs au regard de l'arrêté sanction depuis juin 2022 (sur deux sonomètres consécutifs pour un même mouvement) ;
- Pour les vols qui dépassent les valeurs seuils sur un seul sonomètre (non sanctionnable), aucun dépassement mesuré n'est attribué à l'activité d'un modèle d'avion de dernière génération.

DÉPASSEMENTS TOTAUX DES VALEURS CIBLES LAMAX*



2019

2022

2023

* La mesure « LAmox » correspond au volume sonore maximal instantané, enregistré chaque seconde sur la durée totale de passage d'un avion au-dessus d'un sonomètre donné.



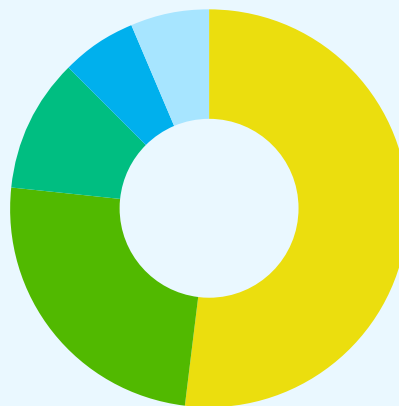
6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

Enfin, une nette amélioration est observée concernant les retours tardifs (survenant après 23h00). En effet, une baisse de 25% des retours tardifs est constatée entre 2022 et 2023.

2022	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
Vols après 23h	41	52	76	212	256	277	284	252	260	206	79	139	2134
# arrivées	1314	1512	1996	2231	2483	2301	2551	2602	2463	2506	1969	1963	25891
% vols tardifs	5,48%	3,44%	3,81%	9,50%	10,31%	12,04%	11,13%	9,68%	10,56%	8,22%	4,01%	7,08%	8,24%
2023	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
Vols après 23h	106	77	132	170	138	163	183	178	130	140	86	87	1590
# arrivées	1933	1767	2089	2407	2481	2432	2574	2707	2452	2631	1980	2148	27601
% vols tardifs	5,48%	4,36%	6,32%	7,06%	5,56%	6,70%	7,11%	6,58%	5,30%	5,32%	4,34%	4,05%	5,76%

5,76% DE RETOURS TARDIFS SE RÉPARTISSENT COMME SUIT :

Par ailleurs, la répartition horaire démontre que la majorité des vols qui reviennent tardivement (75%) sont situés entre 23h00 et 00h00, rendant possible une amélioration substantielle de la situation pour les années à venir.



51,69% 23:00 - 23:29

24,91% 23:30-23:59

10,66% 00:00 - 00:29

6,34% 00:30 - 00:59

6,40% 01:00 - 06:29

6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

IV. ÉNERGIE

L'aéroport a investi dans des technologies et des pratiques visant à réduire sa consommation d'énergie et c'est un pari réussi ! Il connaît une diminution de 16,8% de sa consommation électrique entre 2019 et 2023, le rapprochant encore un peu plus de son objectif de réduction de sa consommation du réseau de distribution de 35% d'ici 2030 (par rapport à 2019) et de 85% d'ici 2050. Des améliorations ont été apportées aux systèmes d'éclairage (LED) et les projets de mise en place de panneaux photovoltaïques continuent de se déployer progressivement.

A la fin de l'année 2023, dans le cadre de l'établissement de son plan stratégique, B.S.C.A. a pris la décision de déployer un nouveau modèle : celui de l'EnerPort. Celui-ci vise, en guise de finalité, à ce que B.S.C.A. devienne producteur et fournisseur multi-énergie tant pour son utilisation propre que pour la mise à disposition de cette énergie aux communautés environnantes.

V. SOL

En 2023, dans le cadre de son renouvellement de permis, B.S.C.A. a entamé une Etude d'Orientation visant à caractériser les sols et leurs éventuelles pollutions dans un but d'assainissement.

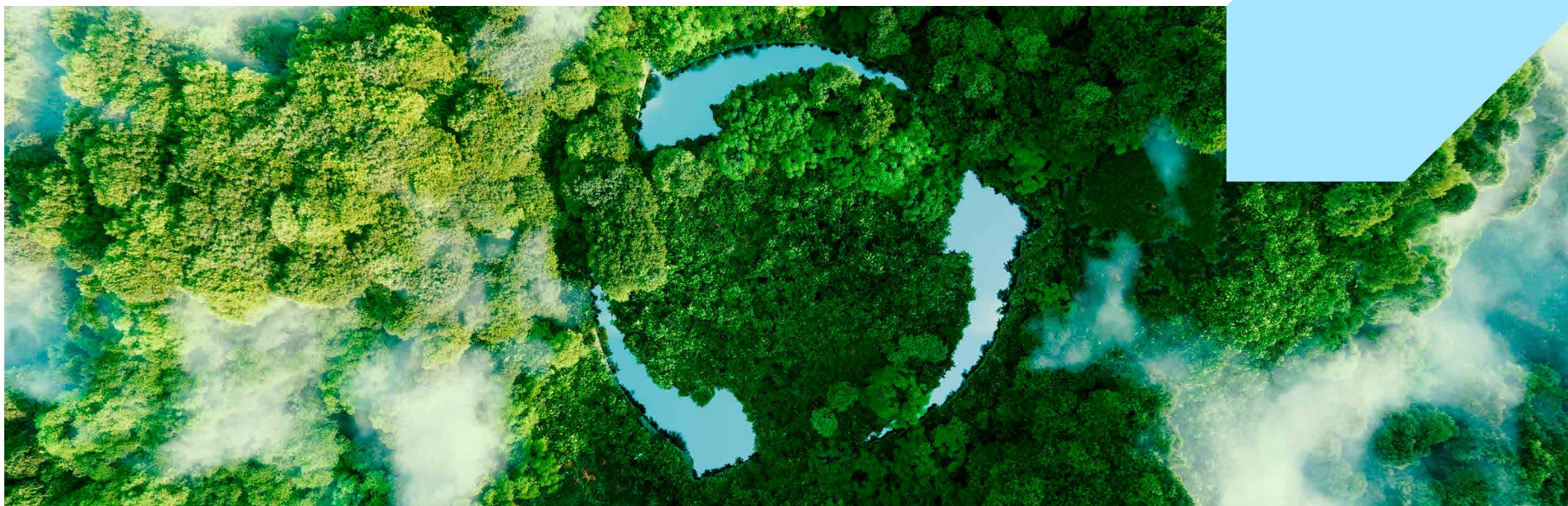
Celle-ci sera finalisée courant de l'année 2024 à la suite de laquelle des recommandations seront émises pour mise en œuvre dès que possible.

Au total, environ 250 forages ont été réalisés sur l'ensemble du site aéroportuaire.

VI. DÉCHETS

En comptant l'intégralité des déchets générés par les installations aéroportuaires et ses partenaires, et grâce à de nombreuses initiatives collectives et personnelles sur l'amélioration du tri des déchets, B.S.C.A. est passé à un taux de recyclage de ses déchets de 10,4% en 2022 à 54,8% en 2023. Ceci est également dû à une augmentation du nombre de flux de déchets et de fractions triées dans l'aéroport.

Dans l'optique de rationaliser sa gestion de déchets, B.S.C.A., avec l'ensemble de ses partenaires, veille à minimiser leur production par la promotion de déchets de plus en plus recyclables/réutilisables.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

VII. MOBILITÉ

L'aéroport favorise de manière continue l'utilisation de transports publics et de solutions de mobilité douce ou collective pour les voyageurs se rendant à l'aéroport.

Depuis juin 2023, deux nouvelles lignes de bus relient B.S.C.A. aux gares de Fleurus et de Lüttre, en plus de la Gare de Charleroi-Central qui s'est vue renforcée.

Ceci permet aux voyageurs mais également aux travailleurs d'accéder plus facilement sur le site aéroportuaire.

Par ailleurs, depuis octobre 2023, Flibco.com a réouvert sa ligne entre le Luxembourg et B.S.C.A. avec une liaison directe pour un voyage encore plus agréable.

Cette route supplémentaire vient étoffer le réseau de Flibco.com qui assure déjà des connections fréquentes entre l'aéroport et les villes d'Arlon, de Bruges, de Bruxelles, de Gand, de Mons et de Lille (France).



6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

VIII. BIODIVERSITÉ

Au travers de l'implantation de quatre ruches de part et d'autre de la piste dans son sens d'utilisation, B.S.C.A. souhaite évaluer la qualité de son milieu ainsi que l'impact des polluants générés par son activité sur la santé des communautés riveraines.

Des analyses du miel récolté par les abeilles vont être menées par une société tierce, en collaboration avec B.S.C.A., sur une superficie allant de 1.000 à 2.000 hectares.

Ainsi, B.S.C.A. entend faire un état des lieux du milieu naturel sur et à proximité de ses installations afin de pouvoir établir un plan d'action en vue d'améliorer ce cadre.

La première période d'analyse couvre les mois d'avril à octobre 2024 pour lesquels B.S.C.A. devrait avoir accès à de nombreuses analyses dimensionnant le futur de la biodiversité aéroportuaire.



6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.2 LES ACTIONS HUMAINES ET SOCIALES

6.2.1 LES PROJETS HUMANITAIRES

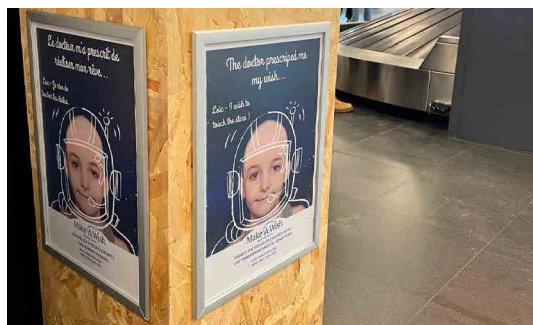
Dans le respect de sa politique de soutien, B.S.C.A. accompagne des projets humanitaires.

En cours de l'année 2023, l'aéroport est fier d'avoir pu soutenir :

- la Fondation Samilia qui œuvre contre la traite des êtres humains ;
- La Maison Mieux-Être du Grand Hôpital de Charleroi (GHdC), un havre de paix à Charleroi pour les personnes luttant contre le cancer ;
- L'association Make-A-Wish afin de contribuer à la réalisation des vœux d'enfants gravement malades.

Par ailleurs, des tirelires et des urnes à dons sont installées dans le terminal T1 au profit de différentes associations.

L'art et la culture ayant également une place importante au sein de l'aéroport, des expositions d'artistes sont régulièrement organisées au sein de l'aéroport permettant ainsi de mettre en lumière de talentueux artistes de la région (cfr point 6.4).



6.2.2 LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre de la journée mondiale de la lutte contre le gaspillage alimentaire, B.S.C.A. a procédé à la distribution de calendriers de fruits et légumes de saison au sein du terminal T1.

L'objectif était de sensibiliser les passagers à consommer/mettre en conservation des fruits et légumes de saison tout au long de l'année.

6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.3 LES COMMUNAUTÉS DURABLES

En avril 2023, B.S.C.A. a participé à un atelier « **Challenges of the regional airports regarding the Green Deal** » organisé par la SOWAER.

Cet événement a rassemblé des experts dans le domaine ainsi que des membres de la Commission européenne pour discuter des défis environnementaux auxquels sont confrontés les aéroports régionaux ainsi que pour partager des initiatives et collaborer avec d'autres acteurs du secteur afin de faire évoluer l'aviation vers un mode de fonctionnement plus durable.

En décembre 2023, B.S.C.A. a participé activement à un colloque sur le thème « **Sustainable Airports of the Future** », conjointement avec les pôles Skywin, Cluster TWEED, Logistics in Wallonia, le WAN (Wallonie Aerotraining Network), la SOWAER et Liège Airport.

L'objectif était de rassembler un large panel d'acteurs clés de l'aérien, de l'énergie et du transport afin de discuter de projets innovants et de créer des partenariats inédits pour travailler main dans la main pour la création de l'aéroport du futur.

A cette occasion, divers ateliers thématiques ont été organisés pour les participants, notamment sur :

- Les carburants du futur ;
- Les infrastructures énergétiques des aéroports du futur ;
- La décarbonation des services et de la supply chain.

La participation de B.S.C.A. à ces groupes de travail démontre son engagement à réduire son empreinte environnementale et à promouvoir des pratiques aéroportuaires durables, à la fois localement et à l'échelle internationale.

En tant que potentiel catalyseur, B.S.C.A. aspire à façonner un avenir durable pour ses installations mais aussi à destination de la communauté aéroportuaire dans son ensemble.

Par ailleurs, B.S.C.A. a concrétisé la poursuite de ses engagements par la naissance de la communauté aéroportuaire « **Well'Air** » en partenariat avec la SOWAER et Liège Airport. Ceci afin de mieux comprendre l'impact de ses actions sur la santé de la communauté et des riverains.

Par le biais du **C.E.M. (Collaborative Environmental Management)**, qui fédère la quasi-totalité des compagnies aériennes opérant à Charleroi, ces dernières se sont accordées concernant l'importance de l'intégration d'un pourcentage de **carburant de synthèse (SAF)** dans leurs pleins, pour peu que le pétrolier soit en capacité de le produire, avec une évolution graduelle à la hausse du SAF à emporter année après année. Certaines compagnies comptent assurer le déploiement du SAF en accord avec la future obligation européenne d'intégration de ce carburant (2% en 2025, 6% en 2030, etc.), d'autres visent un pourcentage d'intégration deux fois supérieur à cette réglementation, accélérant alors la décroissance de leurs impacts environnementaux.

B.S.C.A., au-delà de ses habituelles missions avec les pétroliers, s'est positionné comme facilitateur et catalyseur dans les contacts pris entre les pétroliers et les compagnies aériennes, permettant une accélération de la discussion et de la négociation.

Par ailleurs, le **renouvellement de la flotte d'avions** et le timing pour celui-ci sont aussi abordés en séance du C.E.M. Les compagnies aériennes opérant à Charleroi sont actuellement en train d'opérer le remplacement de leurs appareils.

En outre, le contrôle aérien national (skeyes) et européen (Eurocontrol), présents au sein du C.E.M., évaluent les **procédures de décollage et d'atterrissage** au regard de la performance environnementale engendrée.

Dans ce cadre, le 23 janvier 2023, la procédure d'atterrissage par défaut a été modifiée dans les manuels à destination des pilotes

par une procédure moins impactante tant au niveau du bruit que de la consommation de carburant. Des tests ont été réalisés pour vérifier le taux d'acceptation de cette procédure. Ils relèvent que près de **90%** des atterrissages en sens inversé appliquent bel et bien cette procédure.

Dans le courant de l'année 2024, une analyse de l'ensemble des mouvements sera effectuée afin d'objectiver et de préciser ces analyses.

Ces méthodes permettent l'amélioration de la gestion du trafic aérien et induisent une réduction substantielle de la consommation de carburant.



6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.4 LES CERTIFICATIONS

B.S.C.A. est un pionnier en matière de développement durable en Wallonie.

C'est l'une des premières entreprises wallonnes à s'être engagée dans la voie de la **certification par les Nations-Unies** avec le concours de la **Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut**.

Il s'agit d'une démarche volontaire de la part de l'aéroport qui aspire au respect des **17 objectifs de développement durable** (ODD en abrégé) définis à ce jour.

Au niveau de B.S.C.A., la méthodologie suivante a été mise en place afin d'assurer le respect des objectifs précités au sein des partenariats et des accords commerciaux qui lient l'aéroport, à savoir :

1. Une **modification de l'ensemble des contrats** afin d'y inclure la notion de responsabilité environnementale et de responsabilité éthique comme déterminants essentiels dans la sélection des partenaires.

Les cahiers des charges des marchés publics et des marchés de concession ont également été revus.

Ce volet de responsabilité environnementale implique notamment l'adhésion du partenaire aux « demandes de B.S.C.A. en vue d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone et de certification » conformément à la politique environnementale de l'aéroport.

En ce qui concerne la responsabilité éthique, au niveau sociétal et humain, tout partenaire doit s'engager à respecter diverses normes internationales et lois nationales traitant des sujets suivants :

- Droits fondamentaux de la personne humaine ;
- Embargos, sanctions, trafic d'armes et de stupéfiants, et terrorisme ;
- Commerce, licences d'importation/exportation et législation douanière ;
- Santé et sécurité du personnel et des tiers ;
- Travail, immigration, interdiction du travail illégal ;
- Protection de l'environnement ;
- Lutte contre le blanchiment d'argent ;
- Droit de la concurrence ;
- Infractions économiques, y compris la corruption, la fraude, le commerce d'influence (ou une infraction équivalente en vertu de la loi nationale applicable au protocole d'accord), le vol, l'abus de propriété, la contrefaçon et toute infraction connexe.

2. La **création d'un groupe de travail avec l'ensemble des partenaires de B.S.C.A. (dont les compagnies aériennes)** en vue d'établir les lignes directrices, actions et réalisations claires et temporalisées afin (i) de réduire, de manière commune et concrète, l'empreinte environnementale globale de l'aéroport et (ii) d'agir sur une amélioration du cadre de vie sur les autres thématiques sociales et sociétales (égalité des chances, lutte contre la discrimination, éducation accessible pour tous, etc.).

Ce groupe de travail, parallèlement au C.E.M. (dédié uniquement aux acteurs aériens), concerne non seulement les compagnies aériennes mais également la totalité des acteurs concernés par le **Scope 3 du GHG Protocol** (GreenHouse Gas Protocol, protocole international visant à harmoniser le calcul carbone à l'échelle mondiale et donnant une définition précise des trois scopes d'émissions) à savoir les acteurs de la mobilité, du secteur HORECA, etc. Il vise à déterminer des actions concrètes qui peuvent être mises en place par chacun des acteurs concernés en vue de diminuer les émissions de CO₂.

3. Enfin, ces initiatives collectives sont également alimentées par des **initiatives individuelles** telles que la gestion raisonnée des déchets ou encore le renouvellement de la flotte d'avions pour la grande majorité des compagnies aériennes fréquentant B.S.C.A. (Ryanair Group, Pegasus Airlines, Wizzair Group, Air Corsica, Volotea) par des avions avec une consommation de fuel, des émissions de gaz à effet de serre, de particules fines, de composés azotés et de nombreux autres polluants diminués en moyenne de 30 à 40% par rapport à la flotte actuelle selon le polluant considéré.

6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.4.1 ISO 14001:2015

En novembre 2023, B.S.C.A. a vu sa gestion des activités aéroportuaires certifiée conforme à la norme **ISO 14001:2015** par le Bureau Veritas.

Cette certification est un signe fort attestant que B.S.C.A. est en bonne voie dans ses objectifs de réduction de ses impacts environnementaux, de gestion des risques associés et ce, dans une démarche permanente d'amélioration continue. Cela signifie également que B.S.C.A. adopte de bonnes pratiques environnementales et suit de manière efficace les exigences réglementaires qui lui sont applicables.

Concrètement, la norme ISO 14001:2015 favorise et atteste la fixation d'objectifs et la mise en place de plans d'actions relatifs à la protection de l'environnement. Elle aide les entreprises à se tenir à jour concernant l'évolution de la perception de l'environnement et de ses impacts. Celle-ci assure donc différents avantages :

- Une réduction substantielle et raisonnée des impacts environnementaux ;
- Une conformité réglementaire suivie et appliquée ;
- L'adoption de bonnes pratiques environnementales ;
- L'engagement de l'ensemble des acteurs agissant sur son site ;
- Une optimisation de la gestion des risques environnementaux.

6.4.2 ACA

En septembre 2023, B.S.C.A. a marqué une étape supplémentaire dans son voyage vers la durabilité en atteignant le **niveau 3 de l'accréditation « Airport Carbon Accreditation »**, décernée par l'ACI (Airports Council International) Europe.



En seulement deux ans et demi depuis son adhésion à ce programme environnemental, l'aéroport a fait des pas de géant pour réduire son empreinte carbone et pour jouer un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique. Cette réussite a été rendue possible grâce à l'engagement inébranlable de ses partenaires et à la mise en œuvre de mesures réfléchies.

Ce programme international évalue et reconnaît les efforts fournis par les aéroports qui cherchent à réduire leur empreinte carbone et donc leurs émissions de gaz à effet de serre. Il se divise en sept niveaux, chacun représentant un niveau de performance environnementale croissant.

L'ACA de niveau 3 est basée sur l'optimisation et constitue une étape significative vers la neutralité carbone, impliquant une réduction substantielle des émissions directes de l'aéroport, un calcul des émissions indirectes ainsi que l'implication des partenaires dans les possibilités de réduction de ces dernières.

En effet, c'est également au travers des compagnies aériennes qui modernisent peu à peu leurs flottes que la réalisation des objectifs est rendue possible. Les constructeurs aéronautiques ainsi que les analyses en situation réelle sur le terrain confirment une réduction de 40% du bruit émis par les nouvelles générations d'avion (B737-Max8, A320 Neo, ou A321 Neo), ainsi qu'une réduction de 25 à 30% des gaz à effet de serre et de la consommation de carburant.

B.S.C.A. s'inscrit quant à lui dans cette démarche en mettant en œuvre une transformation de l'infrastructure de l'aéroport et tient donc son engagement à prendre part à la « **Sustainability Strategy for Airports** » de l'ACI Europe en visant la neutralité totale en CO₂ pour 2050.

En atteignant le niveau 3 de l'ACA, l'aéroport a démontré sa capacité à mettre en œuvre des stratégies efficaces et à fédérer l'ensemble des acteurs interagissant avec lui autour de sa vision de la durabilité par diverses actions communes ou individuelles.

7

LE RENOUVELLEMENT DU PERMIS UNIQUE DE B.S.C.A.

Le 12 décembre 2023, la Réunion d'Information Préalable (R.I.P.) relative au renouvellement du permis unique de l'aéroport de Charleroi s'est tenue.

Le permis actuel arrivant prochainement à échéance (juillet 2025), la procédure de renouvellement du permis unique implique la prolongation et l'extension du permis actuel incluant les projets futurs. Concrètement, il s'agit de renouveler l'autorisation accordée précédemment pour les activités aéroportuaires, assurant ainsi la continuité des opérations et la concrétisation des projets à venir sur une durée de 20 ans (jusque 2045).

La R.I.P. marque l'une des phases phares de la procédure administrative liée à la réalisation d'une Etude d'Incidences Environnementales (E.I.E.) (réalisée par un organisme indépendant), obligatoire dans ce cadre.

Au cours de la réunion, B.S.C.A. a exposé la nature et les objectifs du renouvellement du permis unique, les implications pour la communauté locale et a répondu aux interrogations des riverains participants.

Neuf communes, à savoir Anderlues, Binche, Sombreffe, Charleroi, Courcelles, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Les Bons-Villiers et Chapelle-Lez-Herlaimont, ont été identifiées comme potentiellement concernées par le projet au regard du Plan de Développement Long Terme adopté par le Gouvernement wallon.

Ces communautés ont été invitées à participer à la Réunion d'Information Préalable, où elles ont pu mettre en avant des points importants à considérer dans l'E.I.E. De plus, elles ont eu l'occasion de présenter d'éventuelles alternatives pouvant raisonnablement être envisagées afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'E.I.E.

Toute personne a pu émettre ses observations, ses demandes de mise en évidence de points particuliers, ses suggestions ou ses propositions d'alternative technique jusqu'au 08 janvier 2024 auprès du collège communal de la Ville de Charleroi et auprès de l'entité en charge de la réalisation de l'Etude d'Incidences Environnementales.





8

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU SEIN DE B.S.C.A.

EN 2023, L'EMPLOI AU SEIN DE B.S.C.A. A AUGMENTÉ : 115 NOUVEAUX COLLABORATEURS ONT FAIT LEUR ENTRÉE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ. 80 PERSONNES ONT QUITTÉ L'AÉROPORT EN COURS D'ANNÉE.

La moyenne du nombre de collaborateurs est de 782,83 personnes pour l'année 2023.

Au total, au 31 décembre 2023, 607,47 équivalents temps plein actifs étaient comptabilisés à l'aéroport (pour 687,61 équivalents temps plein sous contrat – la différence étant les maladies et accidents de travail de longue durée, les interruptions de carrière, les écarterments et les repos de maternité).



115

NOUVEAUX
COLLABORATEURS

80

DÉPARTS

9 UN AÉROPORT ACCESSIBLE SUR TOUTES LES PLATEFORMES



CONFÉRENCES DE PRESSE

8

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

2

CONFÉRENCES
DE PRESSE

9.1 AU PLUS PROCHE DU VOYAGEUR

En qualité de second aéroport de Belgique pour son trafic de passagers, B.S.C.A. vise la communication multicanale afin d'être accessible pour tous.

- Nombre de communiqués de presse (aux niveaux national et international) : 8
- Nombre de conférences de presse : 2 (dont une en collaboration avec la SOWAER)

Pour garder un contact privilégié tant avec les passagers que les partenaires, B.S.C.A. est sorti de son terrain pour aller à la rencontre du public et a dès lors participé à des événements divers et variés :

- Salon des vacances de Bruxelles en février 2023, un événement B2C permettant à B.S.C.A. de rencontrer des voyageurs (potentiels) et de présenter le panel de destinations disponibles ainsi que les services de l'aéroport ;
- Trois workshops annuel Avitour en avril, mai et juin 2023 à Nivelles, Neupré et Grimbergen avec, au programme, une rencontre entre professionnels du voyage afin de renforcer des liens et d'en créer de nouveaux ;
- Workshop sur l'Irlande organisé par l'Office de Tourisme d'Irlande en septembre 2023 à Bruxelles — l'occasion de rencontrer des opérateurs touristiques venus d'Irlande et de nouer des contacts B2B ;
- BTExpo, le plus grand salon B2B de Belgique pour les professionnels du tourisme et du MICE, en novembre 2023 à Nivelles et à Anvers ;

- Workshop ANTOR en novembre 2023, un lieu de rencontres B2B avec les différents offices de tourisme situés dans le Benelux, des journalistes et des blogueurs ;
- Workshop Visit Wallonia en décembre 2023 à l'Euro Space Center, avec tous les opérateurs situés à l'étranger.

Le Glenaki Tourism Industry Consultancy est également passé par l'aéroport dans le cadre d'un voyage de presse à Podgorica (Montenegro). Une occasion de promouvoir le tourisme et une destination incontournable desservie par la compagnie aérienne Ryanair à Charleroi.

Cette agence a également organisé un voyage de presse à Nice avec l'arrivée de la compagnie aérienne Volotea à Charleroi.

Enfin, B.S.C.A. a eu le plaisir d'accueillir au mois de mars 2023 l'UPAV (Union Professionnelle des Agences de Voyages) et ses membres afin de présenter les services et les coulisses de l'aéroport.

Tout au long de l'année, les équipes de B.S.C.A. participent aux conseils d'administration et assemblées générales de la Maison du Tourisme de Charleroi avec les différents opérateurs touristiques de la région.



UN AÉROPORT ACCESSIBLE SUR TOUTES LES PLATEFORMES

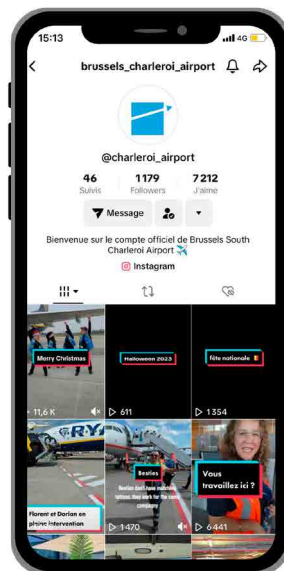
9.2 L'AÉROPORT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En février 2023, B.S.C.A. s'est lancé sur le réseau social TikTok.

De quoi partager toujours plus d'actualités de l'aéroport, les bons plans, les destinations mais aussi des informations insolites et les coulisses de l'aéroport.

Le cap des 40.000 abonnés a été atteint sur Instagram en décembre 2023.

La présence de B.S.C.A. sur ces divers réseaux sociaux permet également de mettre en avant son personnel. Tout au long de 2023, les collaborateurs ont joué le jeu en présentant régulièrement un métier de l'aéroport. Une belle vitrine pour cet acteur socio-économique de la région !



NOMBRE D'ABONNÉS/ FOLLOWERS AU 31.12.2023



9.3 LA PROTECTION DES DONNÉES

En 2023, le Délégué à la Protection des Données a reçu 133 demandes d'exercice de droits d'effacement et d'informations. Cela représente un doublement par rapport à 2022.

Le processus de formation et de sensibilisation continue a été réalisé dans différents services de l'aéroport. Afin d'optimiser ce processus, un modèle de formation en e-learning sera mis en place au premier trimestre de l'année 2024.

Conformément à la loi caméra, la déclaration au SPF (Service public fédéral) Intérieur a été effectuée en mai 2023.

B.S.C.A. est en constante recherche d'amélioration en matière de protection contre la cybercriminalité. Renforcer sa capacité à garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité de ses données est essentielle.

A la fin de l'année 2019, une plateforme de gestion de données des contacts passagers – Data Management Platform (DMP) – a été implémentée.

Depuis lors, le nombre de données qualitatives collectées est en constante progression. A ce jour, 1,2 million de passagers sont enregistrés dans la base de données de l'aéroport. Ce qui permet à B.S.C.A. de cibler et de construire un lien fort avec ses passagers au travers de newsletters envoyées mensuellement.

10

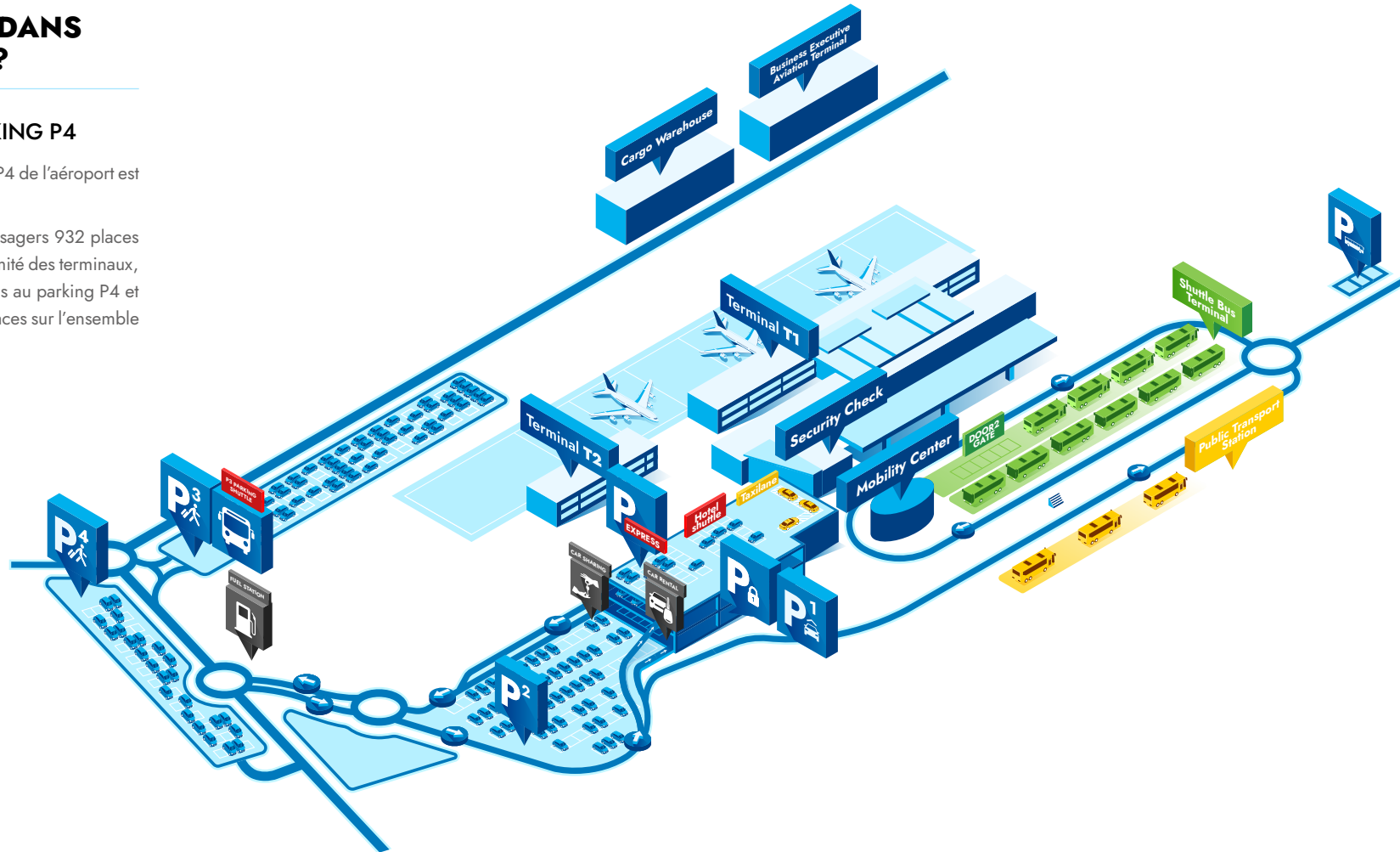
VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS RENFORCÉE

10.1 QUOI DE NEUF DANS LES PARKINGS ?

10.1.1 L'EXTENSION DU PARKING P4

Depuis avril 2023, l'extension du parking P4 de l'aéroport est ouverte au public.

Cette extension met à disposition des passagers 932 places de stationnement supplémentaires à proximité des terminaux, permettant d'offrir un total de 1.914 places au parking P4 et d'atteindre ainsi une capacité de 9.000 places sur l'ensemble des parkings de l'aéroport.



VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS RENFORCÉE

10.1.2 LES NOUVEAUX POINTS DE CHARGE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, B.S.C.A. a inauguré le 22 septembre 2023 de nouveaux points de charge pour voitures électriques en présence du Ministre wallon des Aéroports et de la Direction de TotalEnergies. Une nouvelle solution écologique et pratique pour les voyageurs, le personnel et les partenaires de l'aéroport.

En mettant à disposition des infrastructures de recharge fiables et accessibles, ce projet vise à inciter tant les partenaires commerciaux, les collaborateurs et les voyageurs à opter pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Par ailleurs, la fourniture d'énergie est garantie 100% d'origine renouvelable dont 90,5% d'origine hydraulique, 4,8% du solaire, 3,7% issu de la géothermie et 1% issu de biomasse pour l'année 2023. En rechargeant leur véhicule à l'aéroport de Charleroi, les utilisateurs contribueront à réduire leur empreinte carbone.

Cet engagement en faveur de la mobilité durable en Wallonie ne s'arrête pas à ces premières installations.

Il est prévu de continuer à développer le réseau jusqu'à plusieurs centaines de points de charge dans les années à venir afin d'accompagner l'évolution du marché des véhicules électriques et de répondre aux besoins croissants des utilisateurs.



VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS RENFORCÉE

10.2 QUOI DE NEUF DANS LE TERMINAL ?

10.2.1 LA RÉNOVATION DE LA PLAZA

Ouverte en juillet 2023, la Plaza va, en 2024, subir quelques travaux d'amélioration pour accueillir les passagers et visiteurs dans un cadre plus chaleureux.



Entre-temps, deux nouveaux foodtrucks ont fait leur apparition au mois de juin 2023, à savoir «Oliviaa» pour les amateurs de pâtes et «Beer & Cocktails» pour se désaltérer avant de décoller. Fritapapa répond quant à lui toujours présent avec ses délicieuses frites de qualité belge.

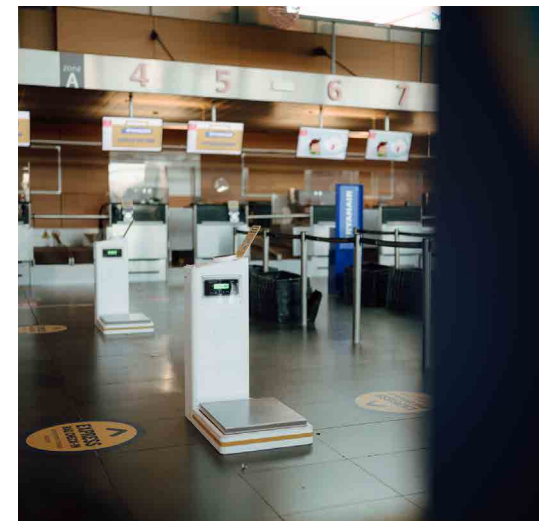
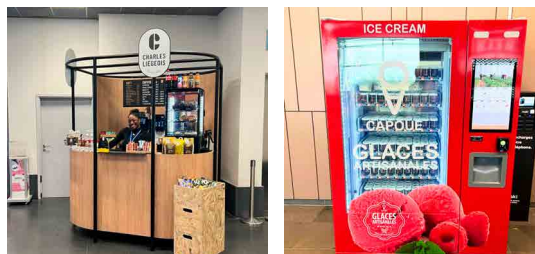
10.2.2 LA NOUVELLE TERRASSE AU STARBUCKS

L'enseigne Starbucks, située au niveau des arrivées du terminal T1, dispose d'une toute nouvelle terrasse intérieure depuis octobre 2023, ce qui augmente la capacité d'accueil des passagers et visiteurs désirant une pause-café.



10.2.3 DE NOUVELLES ENSEIGNES

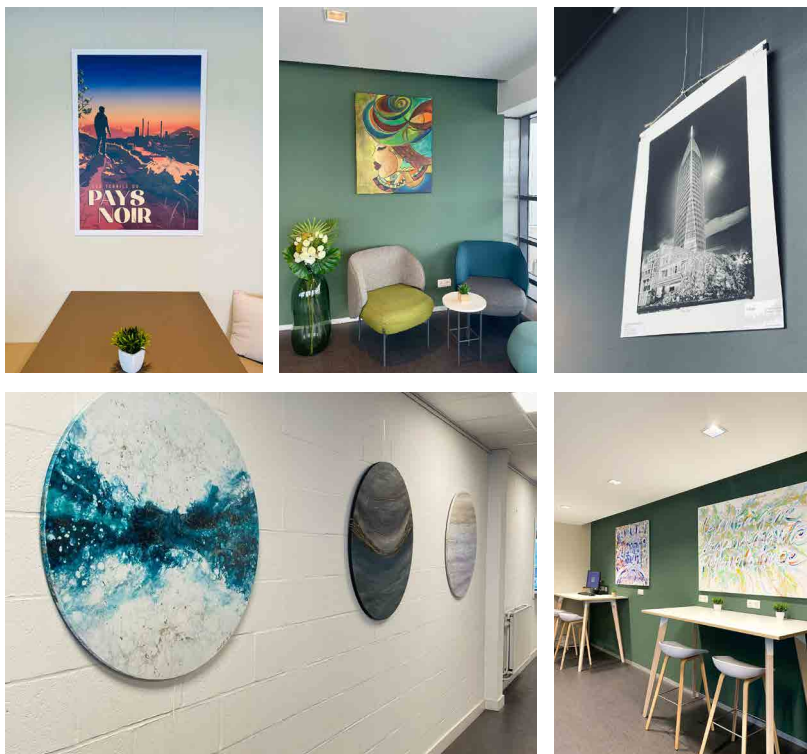
Au sein du terminal T1, deux nouvelles enseignes ont ouvert en octobre 2023 : «Charles Liégeois», un kiosque proposant des boissons chaudes et «Capoue», un distributeur de glaces artisanales.



10.2.4 LES NOUVELLES BORNES RYANAIR

Des bornes «dépose-bagage» express de Ryanair ont été installées au terminal T1, en face des comptoirs d'enregistrement n°1 à n°3, avec pour objectif de rendre le voyage des passagers toujours plus fluide.

10 VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS RENFORCÉE



10.2.5 APPEL AUX ARTISTES

B.S.C.A. met un point d'honneur à mettre en avant les artistes locaux et régionaux en son sein.

Au cours de l'année 2023, les murs de l'espace The Lounge du terminal T1, du bar Speakeasy et du Business Executive Aviation Terminal ont accueilli de nouvelles œuvres d'art pouvant être contemplées par les passagers avant d'embarquer.

Peintures, photographies, dessins... Toute discipline est la bienvenue pour exposer des talents au sein de différents espaces de l'aéroport.

10.2.6 ACTION, ÇA TOURNE

Cette année encore, des sociétés ont souhaité effectuer leur tournage dans le cadre exceptionnel que représente Brussels South Charleroi Airport, à savoir :

- La société Coordination d'Envergure (spécialisée en management structurel et financier) pour une publicité télévisée sur la chaîne BFM Business dans le cadre de sa campagne nationale ;
- La chaîne Boukè (le média made in Namur) pour des capsules vidéo dédiées aux personnes sourdes et malentendantes, dans lesquelles sont illustrées plusieurs situations auxquelles peuvent faire face ces personnes en tant que passagers.



10 VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS RENFORCÉE

10.2.7 POUR UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS INOUBLIABLE

Un aéroport au service de ses passagers, c'est la manifestation de diverses actions dans les terminaux et ce, tout long de l'année.

En voici quelques exemples :



Atmosphère de carnaval dans l'espace The Lounge



Lapin de Pâques géant dans le terminal T1



Décoration Halloween dans le terminal T1



Dégustation raffinée du Beaujolais Nouveau dans l'espace The Lounge



« Love is in the air » dans l'espace The Lounge



Galettes des Rois dans l'espace The Lounge



Ambiance de fêtes de fin d'année dans le terminal T2



Distribution de coupons par les mascottes des bonbons Yolloh



Barbecue au Corona Bar sur la terrasse du Food court



BRUSSELS
SOUTH
CHARLEROI
AIRPORT S.A.



BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT

www.brussels-charleroi-airport.com

Rue des Fusillés 21
6040 Jumet (Belgique)
+32 902 02 490

